TS3 GESTION DES RISQUES : UNE NOUVELLE APPROCHE POUR AMELIORER LA SECURITE

Tous les jours, les usagers de la route, les gestionnaires de réseaux et les personnels sont confrontés à des risques qui peuvent menacer leur propre sécurité et leur sûreté, ainsi que celle des infrastructures. Bien qu'il y ait maintenant une plus grande prise de conscience au sujet de ces risques, ce n'est que récemment que les gestionnaires de réseaux de transport ont adopté une approche plus systématique dans la définition, l'évaluation et le traitement de cette question. A cet égard, l'AIPCR a très opportunément inscrit au programme du Congrès une séance sur ce sujet, puisqu'elle a permis de comprendre les aspects fondamentaux de la gestion des risques, étayés par des exemples sur la manière dont ces principes peuvent être appliqués au sein de la communauté routière pour améliorer la sécurité. La participation de 150 congressistes, qui ont suscité un intéressant débat, témoigne de l'intérêt porté sur ce sujet.

Le risque représente l'incertitude de ce qui pourrait survenir à l'avenir. Cependant, en évaluant systématiquement à la fois la **probabilité** et les **conséquences** éventuelles de ces risques, nous pouvons prendre de meilleures décisions, tant au niveau de la hiérarchisation des besoins que des décisions en matière d'investissement. Cela a été très bien démontré par l'évaluation menée par le Canada-Québec sur les risques liés à la traversée des voies fluviales. En effet, une méthode en 10 étapes a montré comment des facteurs multiples peuvent être considérés simultanément en qu'outil de décision. Cette méthode a également montré comment les facteurs objectifs (quantitatifs) et subjectifs (qualitatifs) peuvent être pris en compte dans ce processus.

Les présentations du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont souligné la menace que représentent les actes terroristes pour la sécurité et la sûreté, mais elles ont aussi montré les points communs avec la planification et la préparation face aux catastrophes naturelles. Bien que la probabilité de tels événements soit relativement rare, une prise en compte systématique de la vulnérabilité des systèmes de transport peut aider à définir les possibilités d'actions rentables pour réduire ce potentiel. Les présentations ont en particulier mis en avant la nécessité d'adopter une approche intégrée pour l'analyse des risques. Il en est ressorti que l'analyse d'une seule catégorie de risques, ou d'un seul ensemble d'aspects, ne pouvait englober toutes les solutions possibles.

L'application de la gestion des risques aux enjeux de sécurité des axes routiers a soulevé les mêmes thèmes. Dans le monde entier, l'impact des accidents de la route est stupéfiant et la Banque mondiale a lancé un appel vibrant sur la nécessité d'appliquer les principes de sécurité et de gestion des risques dans les pays en développement, pays où le nombre des accidents ne fera qu'augmenter dans les prochaines décennies. Lors de la discussion sur les enjeux de sécurité routière, il est ressorti que bien qu'il y ait beaucoup à apprendre des échanges d'expérience, chaque autorité doit décider quelle est la bonne approche pour leur système routier. En particulier, les pays en développement ont besoin d'outils appropriés pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent pour le recueil et l'analyse de données de circulation et d'accidents.

Un thème qui s'est dégagé de la séance : l'importance d'adopter une approche globale pour la prise en compte des risques de sécurité routière. Le Japon et les Pays-Bas ont montré comment ils sont parvenus à réduire le nombre de morts en analysant simultanément le conducteur et la route, et en recherchant d'autres pistes pour apporter une réponse intégrée. Les Pays-Bas ont également reconnu que changer l'attitude et le

comportement des usagers est une tâche extrêmement difficile, mais que cela devait faire partie de toute approche globale en matière de sécurité. Cela signifie que pour obtenir un résultat significatif, il faut un nouveau groupe de parties prenantes et de partenaires. Il est également important de faire tomber les obstacles qui nous empêchent d'aborder ces questions en ayant recours à plusieurs disciplines. Par exemple, les professionnels de santé, les juges, les services sociaux et les enseignants peuvent contribuer à mieux cerner les problèmes de sécurité routière, au-delà de la dimension purement technique.

La discussion a par ailleurs rappelé l'importance des données. Non seulement les données sont extrêmement utiles pour évaluer les tendances récentes ; elles sont aussi le moyen de mesurer la performance après l'introduction de changements. L'intérêt d'utiliser des données pour évaluer les aspects techniques des risques a été reconnu dans l'ensemble, mais il existe aussi un besoin de plus d'information/données sur des domaines moins techniques, tels que l'évaluation de l'opinion publique, les valeurs et les priorités. C'est un domaine qui mériterait davantage d'études. De même, il est important de continuer à soutenir les efforts visant à développer les mesures de performance qui peuvent être utilisées pour évaluer les succès et le potentiel d'amélioration.

En résumé, cette séance a souligné l'importance de la gestion du risque, mais aussi le fait qu'il s'agit d'un concept qui n'est ni bien compris, ni bien appliqué au secteur routier. A cet égard, l'AIPCR pourrait jouer un rôle important :

- en chargeant son Comité de la Gestion des Risques de mener une étude transversale visant à définir et échanger les meilleures pratiques. A ce sujet, le champ d'activité du Comité devrait clairement aller au-delà des aspects d'exploitation, car le panel de discussion a démontré le potentiel bénéfique et vaste de la gestion des risques. De la même manière, le Comité devrait envisager d'élaborer un guide d'introduction sur les principes fondamentaux de la gestion du risque, et comment ceux-ci pourraient s'appliquer à la communauté routière;
- en coopération avec la Commission des Echanges technologiques et du Développement, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales (par ex. la Banque mondiale), encourager le développement et l'application d'outils qui pourraient être appropriés aux pays en développement et aux pays en transition ;
- demander à tous les Comités techniques de l'AIPCR d'étudier les méthodes pour intégrer les concepts de gestion des risques dans leurs travaux.